

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un guide unique au Québec

LA VILLE DE QUÉBEC ET L'IRDPQ LANCENT LE PREMIER GUIDE PRATIQUE D'ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE

Québec, le 10 novembre 2003 – La Ville de Québec, en partenariat avec l'Institut de réadaptation en déficience physique de Québec (IRDPQ) et son Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRRIIS), annonce la publication du premier « Guide pratique d'accessibilité universelle », un outil et recueil essentiel des normes de construction et d'aménagement des espaces tant intérieurs qu'extérieurs pour les clientèles à mobilité réduite.

Produit à la suite de demandes adressées à la Table de concertation de la Ville de Québec, ce guide est le fruit de l'expertise développée conjointement par des spécialistes en réadaptation de l'IRDPQ, du CIRRIIS, de la Société d'habitation du Québec et des représentants de la Ville de Québec. Cette expertise leur a permis d'identifier les failles et les limites des normes du Code national du bâtiment et d'y apporter des solutions alternatives et des éléments complémentaires à ces normes minimales. Ce guide a également bénéficié, pour sa publication, du soutien financier de la Société d'habitation du Québec.

« Il est souhaitable que ce guide devienne un outil de référence essentiel pour tous les professionnels et constructeurs pour qu'à l'avenir, on réalise des aménagements qui dépassent les normes et soient véritablement conviviaux, sécuritaires et esthétiques », a déclaré, Mme Guylaine Noël, conseillère municipale membre du comité exécutif et responsable de la Table de concertation pour l'intégration des personnes handicapées.

Promouvoir l'accessibilité

Avec le vieillissement actuel de la population québécoise et en tenant compte des statistiques récentes (15 % de la population de 15 à 64 ans présente une incapacité, un taux qui augmente à 42 % chez les 65 à 74 ans et à près de 55 % chez les 75 ans et plus), il devient impérieux de promouvoir une approche globale de l'accessibilité universelle tant pour des raisons économiques que d'intégration sociale de tous les membres de notre société.

Ce guide constitue une première et il est de la volonté de ses auteurs d'en poursuivre, au cours des prochaines années, le développement et l'amélioration par la production de fiches sur l'aménagement de lieux plus spécifiques.

Ce guide s'adresse en premier lieu aux spécialistes de l'aménagement tels que les architectes, les designers, les entrepreneurs ou les promoteurs, et à tous ceux de la réadaptation. La population pourra également s'en procurer un exemplaire en s'adressant au personnel de la division de la gestion du territoire des huit bureaux d'arrondissement. On pourra aussi le télécharger par l'entremise des sites Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca) et de l'IRD PQ (www.irdpq.qc.ca).

Source : Jacques Perron
Service des communications
641-6210
www.ville.quebec.qc.ca

Com-03-565